

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE

FRANCE - ESPAGNE
PAR LE GOLFE DE GASCOGNE

Journal du projet N° 8 septembre 2021

ÉDITO

LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE VALIDE LA MODIFICATION DU FUSEAU DE MOINDRE IMPACT

Le 7 septembre 2021, le ministère de la Transition écologique a validé la modification du fuseau de moindre impact pour le contournement du canyon de Capbreton. Cette validation va permettre la mise à jour de l'étude d'impact préalable au dépôt des demandes d'autorisations attendu pour le mois d'octobre 2021. Le public pourra alors se prononcer lors d'une phase dite d'« enquête publique ».

Etienne SERRES *Responsable du projet*

POINT DE REPÈRE

Le projet d'interconnexion électrique France-Espagne reliant le poste de Cubnezais (Bordeaux) à Gatika (Bilbao) a fait l'objet d'une concertation avec le public d'octobre 2017 à janvier 2018.

À l'issue de cette concertation, un Fuseau de Moindre Impact (FMI) pour les deux liaisons souterraines et un emplacement de moindre impact pour la station de conversion à Cubnezais ont été validés par le ministère de la Transition écologique et solidaire en mai 2018.

Lors des ultimes études techniques réalisées en mer en mai 2019, une instabilité imprévisible du sol au niveau des flancs du canyon sous-marin de Capbreton a été détectée. RTE et son partenaire REE ont décidé après des études approfondies, de ne plus retenir la solution de forage dirigé sous le canyon pour franchir

RETOUR SUR LA RÉUNION DE CONCERTATION DU 12 JUILLET 2021

La concertation avec les acteurs du territoire (élus, services de l'Etat, associations, syndicats professionnels), s'est achevée le 12 juillet dernier lors d'une réunion plénière présidée par Madame la préfète des Landes. Mme Cécile Bigot-Dekeyzer, en présence des garants de la concertation de la CNDP, a retenu la modification du fuseau de moindre impact à soumettre à la validation du ministre de la Transition écologique. Cette étape clé est ainsi venue conclure la phase de concertation préalable organisée avec toutes les parties prenantes.



ce dernier, jugée techniquement trop risquée et non pérenne sur la durée de vie de l'ouvrage (cf. journal #7 septembre 2020). En dehors de cette courte portion, le reste du tracé de la ligne est inchangé.

Un dispositif de concertation a donc été déployé pour la recherche d'une solution du contournement terrestre du Gouf de Capbreton à l'échelle des 6 communes de l'aire d'étude (Angresse, Bénesse-Maremne, Capbreton, Seignosse, Soorts-Hossegor) du 6 octobre 2020 au 10 juin 2021.

Cette nouvelle édition du journal du projet présente le fuseau de moindre impact proposé par RTE et validé par l'État pour le contournement du canyon de Capbreton, issu des échanges avec le public ces derniers mois.



LE FUSEAU DE MOINDRE IMPACT VALIDÉ

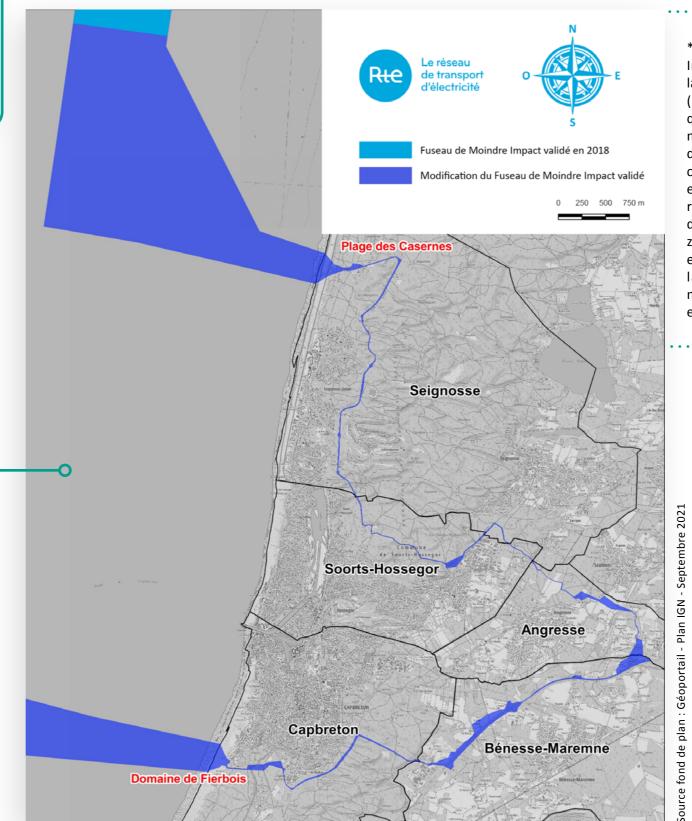
La carte ci-contre présente la modification du fuseau de moindre impact* pour le contournement terrestre du canyon de Capbreton. Ce fuseau présente le moindre impact pour la population locale tout en préservant l'environnement. Il s'appuie sur des infrastructures routières, des pistes forestières existantes et des zones agricoles. Il reprend les caractéristiques du fuseau présenté lors de la réunion publique de restitution qui s'est tenue le 10 juin 2021 à Seignosse. Cette réunion au format hybride (en présentiel et à distance) a permis de rassembler plus de 150 participants et a été l'occasion pour RTE de présenter les résultats des échanges avec le public pour la recherche d'une solution de contournement du canyon de Capbreton.



Réunion de restitution du 10 juin 2021 en présence des deux garants de la CNDP.

LES ÉTAPES À RETENIR





*Le Fuseau de Moindre Impact (FMI) correspond à la bande de terrain réduite (de quelques dizaines à quelques centaines de mètres), retenue à l'issue de la concertation, comme celle techniquement et règlementairement réalisable permettant d'éviter au mieux les zones de sensibilités environnementales au sens large (milieux physique, naturel, humain, paysager et patrimonial...).

LA CONCERTATION SE POURSUIT

La concertation, sous l'égide de Mme Thenet et M. Acchiardi, garants de cette concertation nommés par la CNDP, se poursuit jusqu'à l'enquête publique prévue à l'été 2022. Le dispositif ainsi que les modalités de participation du public, seront actualisés sur la page d'accueil du site du projet (www.inelfe.eu).

POUR CONTINUER À SUIVRE L'ACTUALITÉ DU PROJET

Un site internet



Retrouvez toutes les informations du projet sur : https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne

Un nouveau cycle de réunions publiques

Trois nouvelles réunions publiques sont prévues à l'automne 2021 (deux en Gironde, une dans les Landes) pour présenter le contenu des dossiers et informer le public sur les prochaines étapes du projet. Les dates et lieux seront communiqués ultérieurement.

Une lettre information



Les journaux du projet disponibles sur le site internet du projet (www.inelfe.eu).

Posez vos questions

Pour des questions sur le projet, contactez l'équipe de RTE via l'adresse courriel générique : **golfedegascogne@inelfe.eu**

Pour des questions sur les modalités de la concertation, contactez les garants CNDP de la concertation : walter.acchiardi@garant-cndp.fr marion.thenet@garant-cndp.fr